

Identifier les foyers de redressement pour les neutraliser

Code
1337

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1 478 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Responsables fiscaux, comptables et financiers – Auditeurs – Avocats – Experts-comptables – Commissaires aux comptes – Contrôleurs de gestion – Fiscalistes

PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne connaissance des règles de la TVA

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Remise d'un questionnaire d'audit à adapter à l'entreprise

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis

Objectifs pédagogiques

- Analyser les redressements potentiels pour chiffrer les risques
- Identifier les mécanismes qui donnent fréquemment naissance à des erreurs techniques en matière de TVA collectée
- Recenser les risques d'erreurs liées à la récupération de la TVA

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Analyser les redressements potentiels pour chiffrer les risques

Elaborer un questionnaire pour identifier les risques

- La grille d'analyse permettant d'obtenir les informations au sein de l'entreprise
- Le listing de la documentation à récupérer
- L'analyse des réponses et mise en place de contrôles
- Brainstorming : réflexions autour des questionnaires type remis par l'administration au cours des contrôles fiscaux

Distinguer les redressements avec/sans conséquences financières

- Les critères de distinction
- Les cas d'application de pénalités et d'intérêts de retard
- Quiz : identifier parmi une liste de redressements ceux qui génèrent des conséquences financières

Répercuter l'incidence d'un redressement sur ses partenaires commerciaux

- Les redressements concernés : exonération appliquée à tort, taux erroné, TVA facturée à tort
- La procédure à respecter

Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Synthèse : refacturer un partenaire commercial ou annuler la TVA facturée à tort

Identifier les mécanismes qui donnent fréquemment naissance à des erreurs techniques en matière de TVA collectée

Examiner le traitement TVA appliqué à certaines opérations spécifiques

- Les échanges et double vente
- Les réductions de prix
- Les indemnités et subventions
- Les débours
- Les opérations immobilières : locations, livraisons à soi-même d'immeubles ou de travaux
- Partage d'expériences : quels sont les types de rectification les plus fréquemment constatés lors de contrôles fiscaux ?

Vérifier la correcte application des règles TVA aux opérations internationales

- Les exportations et livraisons intracommunautaires : preuve de l'expédition ou du transfert hors de France
- La généralisation de l'autoliquidation de la TVA à l'importation
- Les opérations triangulaires et le filet de sécurité
- Les exigences liées aux « quick fixes »
- La TVA facturée à tort à un client étranger
- Les achats en franchise
- Les prestations de services rendues à un client étranger et la preuve de la qualité d'assujetti
- Les conséquences d'un défaut d'autoliquidation
- La tenue de registres et la souscription de déclarations spécifiques : état récapitulatif TVA et EMEBI (ex-DEB), DES
- Autodiagnostic : les contrôles mis en place dans l'entreprise sont-ils suffisants ?

S'assurer de la conformité aux règles TVA des taux appliqués et du respect des exigences formelles

- Les opérations complexes
- Les mentions obligatoires sur les factures et la réforme de la facturation électronique
- La piste d'audit fiable et le chemin de révision
- Le traitement des impayés
- Brainstorming : doit-on ou non (et à quel taux) soumettre à la TVA les refacturations aux filiales de contrats négociés par la holding (assurance groupe, locations de locaux nus...) ?

Recenser les risques d'erreurs liées à la récupération de la TVA

Examiner les risques de remise en cause du droit à déduction

- La TVA facturée à tort par le fournisseur ou le prestataire
- L'affectation erronée d'une dépense à un secteur d'activité
- Les conséquences de la perception de produits financiers
- La perception de produits financiers et la gestion des filiales (récupération de la TVA dans les opérations d'acquisition et de restructurations)
- Focus sur la taxe sur les salaires dans les sociétés holdings
- Synthèse : faire le point sur les exclusions du droit à déduction

Evaluer les risques liés au décalage dans le temps

- Le paiement tardif de la TVA
- L'anticipation du droit à déduction
- Cas pratique : calculer les intérêts de retard dus en cas d'anticipation du droit à déduction

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 21 Oct. 2026 – Session Garantie

A DISTANCE

- 21 Oct. 2026 – Session Garantie

